

# AVIS

Réf. : AT.18.55.AV

Date d'approbation : 13/07/2018

## Révision du plan de secteur de Huy-Waremme en vue de l'inscription d'une zone d'extraction en extension à la carrière du Troydo à OUFFET – Demande de révision (Procédure conjointe Plan-Permis)

### DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Initiateur :* SA Pierre bleue de Wallonie
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.II.48 §4 du CoDT
- *Date d'envoi du dossier :* 30/05/2018
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Audition :* 26/06/2018

Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* au lieu-dit « Troydo » - Zone d'extraction, zone agricole, zone forestière
- *Affectations proposées :* Zone d'extraction
- *Compensation :* Sans objet

Brève description du projet et de son contexte :

Cette demande de révision vise l'inscription au plan de secteur d'une zone d'extraction en extension de la carrière du Troydo. Les terrains visés sont actuellement situés en zone forestière et en zone agricole. L'objet de cette demande vise à garantir la pérennité de l'activité à long terme (environ 30 ans) sur ce site d'extraction. Cette carrière assure la mise à fruit d'un gisement de petit granit.

**AVIS**

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur la demande de révision du plan de secteur de Huy-Waremme en vue de l'inscription d'une zone d'extraction en extension à la carrière du Troydo à OUFFET. Il est dès lors favorable à la poursuite de la procédure.

Le Pôle estime en effet que le projet de révision répond à un besoin avéré vu la limite du gisement actuel.

Il considère que le dossier semble reprendre les éléments utiles et nécessaires pour ce type de révision à ce stade de la procédure. Il relève en outre le côté didactique de ce dossier par notamment la vidéo présentée aux membres relative à l'extension projetée de la carrière.

Enfin, vu que le dossier de révision de plan de secteur est en début de procédure, le Pôle tient à préciser que le présent avis ne présuppose pas des avis qui seront émis par le Pôle dans la suite de ce dossier.



Samuël SAELENS  
Président